



Paris, le 26 octobre 2016

RAPPORT MORAL et d'ACTIVITÉ
71^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Le 26 octobre 2016

L'effectif de notre section est de 313 adhérents. Le quorum à atteindre pour que notre A.G. puisse se tenir est fixé à 10 % des effectifs, soit 31 adhérents, y compris les procurations reçues.

À ce jour, 23 procurations ont été recensées, notre Assemblée est composée de 17 personnes, ce qui correspond à un total de 40 personnes. Le quorum est donc atteint. Notre Assemblée est validée.

La saison 2015-2016 en quelques chiffres :

- ✚ Le bilan des nuitées de Valloire fait apparaître une baisse de **133** nuitées, soit **1 282** nuitées cette saison contre 1 415 la saison dernière.
- ✚ Quant à l'occupation des Tines, **18** semaines de location ont été établies sur la saison, ce qui représente une légère augmentation (16 en 2015). Ce bilan est en légère progression après plusieurs années de baisse régulière.
- ✚ Le nombre d'adhésions est en légère baisse (-4) portant nos effectifs de 317 à **313 adhérents**.
- ✚ Le Challenge Jean Lavigne 2016 a été annulé faute de neige.
- ✚ La situation financière est très inconfortable.

.../...

Une nouvelle saison encore endeuillée pour notre section Ski avec la disparition de Simone BELLANGER.

L'objectif que nous nous étions fixé concernant le Chalet de Valloire est enfin atteint. L'ensemble du bâtiment est entièrement rénové, et nous venons de recevoir une autorisation d'exploitation pour les cinq ans à venir.

Les appartements des TINES vont devenir notre priorité. Un relookage sera le bienvenu.

L'avenir de notre Section dépend aussi de nos jeunes. Le dynamisme de notre équipe compétition doit nous rassurer, mais leur participation à la vie active de notre section va devenir une nécessité.

Le challenge Jean LAVIGNE ne sera pas organisé cette année.

Notre pérennité dépend aussi de nos cadres. Le bureau sera renforcé en 2016 par deux nouvelles candidatures.

Pour la saison à venir, notre attention va se porter sur des événements importants :

- L'attente d'une réponse concernant le legs de Roger BRACON.
- La nouvelle réforme ferroviaire

SPORTING CHEMINOT DE PRATIQUE OMNISPORT



Nouvelle réforme ferroviaire et ses conséquences :

La réforme ferroviaire a été mise en place avec la création de trois EPIC : l'EPIC de tête SNCF, l'EPIC SNCF Réseau et l'EPIC SNCF Mobilités.

Cette réforme n'a pas été sans conséquences pour les CE, CER et CCE de la SNCF. Une réorganisation globale a été mise en place. Les 23 CER et les 5 CE nationaux sont remplacés par

- EPIC de Tête SNCF :
1 CE appelé CE EPIC SNCF
- EPIC SNCF Mobilités :
22 CER + 3 CE nationaux dont le CER Mobilités de Paris Rive Gauche avec 6 710 ressortissants.
Pour information, le SCPO est rattaché au CER Mobilités de PRG.
- EPIC SNCF Réseau :
4 CE nationaux + 1 CE I.d.F. avec 11 813 ressortissants
- Le CCE est rebaptisé C.C.G.P.F. :
Il est en charge de la gestion des Activités Sociales à caractère national.

De nouvelles élections professionnelles ont eu lieu et des négociations entre les organisations syndicales ont été initiées pour gérer la redistribution financière entre les différents CE afin de permettre à l'ensemble des cheminots et de leurs ayants droit de bénéficier, sur leur zone d'emploi géographique, des activités sociales (cantine, bibliothèque, antennes CE, etc.).

A ce jour, certains CE ont paraphé un accord de réciprocité. D'autres n'ont rien signé (CE Epic SNCF – CE siège SNCF Mobilités – CE Gare et connexion – CE Ingénierie et Projet – CE Siège SNCF Réseau).

Nous nous orientons donc vers une situation délicate et incongrue où certains cheminots seront considérés comme des étrangers au sein du SCPO, leur CER de rattachement n'ayant paraphé aucun accord national concernant les activités sociales.

Nous allons dès cette saison vous demander de nous préciser votre nouveau CE ou CER de rattachement. En fonction de la décision que nous imposera le CER Mobilités de PRG, nous vous appliquerons soit le tarif SNCF, soit le tarif extérieur. A vous d'intervenir auprès de votre CE pour lui signifier votre situation.

Concernant les retraités, la loi a enfin officialisé leur statut d'ayants droit. Actuellement, un retraité est rattaché au CER de sa zone géographique d'habitation ou de son ancien CER s'il est parti à la retraite après la réforme ferroviaire. Cette situation pourrait évoluer. Nous vous tiendrons informés.

Les conséquences de la nouvelle réforme ferroviaire et l'impact sur les CER ont abouti à la suppression du CER de Chambéry. Ce CER avait une importance stratégique pour notre section puisque nos installations des TINES et de VALLOIRE se situent sur son ancien territoire géographique.

La réforme des CER prévoit la création d'un nouveau CER « Rhône Alpes » qui doit absorber l'activité de l'ancien CER de Chambéry.

La SNCF profite de cette suppression du CER de Chambéry pour faire une tentative de hold-up sur le bâtiment des TINES en invoquant une cessation d'activité de notre part et mettre en vente la gare des TINES. Le CER de PRG via la Direction régionale de PRG a reçu une notification de la Direction régionale de Chambéry pour que nous libérions la gare des TINES le plus rapidement possible.

Avec l'appui du président du SCPO et le CER, nous avons transmis à la Direction de PRG tous les documents juridiques attestant de notre légitimité dans les appartements des TINES et notre volonté de continuer notre activité.

Avec le CER, nous nous battons pour conserver cette acquisition que nous avons reçue dans un état déplorable, que nous avons entièrement rénové grâce à un important endettement bancaire et une participation financière de nos adhérents sans oublier l'investissement du mobilier fait par le CER de PRG.

Nous vous ferons part sur notre site internet de l'évolution de ce dossier.

La saison 2015-2016 au Chalet de Valloire

La Commission de sécurité est passée au mois de mars 2016. Nous avons reçu une autorisation d'exploitation pour les cinq ans à venir. Malgré tout, la liste des mises en conformité du bâtiment a encore été rallongée.

Nous avons l'obligation de réaliser un système de désenfumage dans l'escalier. Cette obligation ne pouvant pas techniquement être réalisée, la Commission nous a proposé des actions palliatives qui doivent faire l'objet d'une demande de dérogation. Elle concernait essentiellement des actions dans les chambres du haut que nous avons, par chance, envisagé de rénover. Nous avons donc pu intégrer ces mises en conformité dans notre programme de travaux, la conséquence au plan financier étant une sensible augmentation du coût de ces derniers.

SPORTING CHEMINOT DE PRATIQUE OMNISPORT



Nous devons installer des portes coupe-feu dans les chambres et modifier le système de sécurité incendie (S.S.I.) avec la pose de nouveaux détecteurs. Ces travaux font l'objet d'une demande de dérogation que nous avons adressée à la Mairie. Nous sommes en attente de leur acceptation. Nous avons malgré tout pris un risque et anticipé cet accord dans la réalisation de nos travaux ;

La réfection de cet étage a été laborieuse puisque ces travaux ont débuté début mai et se sont terminés fin août.

La période était certes mal choisie. Nous avons ressenti une certaine lassitude des adhérents à participer à ces travaux. Nous sommes cependant satisfaits du résultat. Nous devons intervenir une ultime fois à la fin du mois d'octobre pour mettre le chalet en ordre pour le début de la saison et terminer quelques finitions.

Travaux réalisés au dernier étage :

- Changement des faux plafonds et mise en place d'une isolation thermique.
- Reprise intégrale de l'électricité avec changement du tableau électrique, pose de liseuses et changement des radiateurs.
- Dépose et repose du parquet après réalisation d'un ragréage afin de stabiliser le sol.
- Remplacement de toutes les portes et reprise de toutes les peintures.
- Remplacement des armoires de rangement.

Quelques mises en conformité restent à faire dont, entre autres, la modification de la porte de sortie au niveau des cuisines.

Nous vous rappelons que les réservations du chalet sont ouvertes depuis début octobre sur le site Internet de notre section. Certaines périodes sont d'ores et déjà réservées ou pré-réservées.

Autre rappel concernant les permanences du mercredi. Celles-ci ne sont plus assurées, sauf si vous nous téléphonez au préalable. En effet, nous n'avons plus de bénévoles pour tenir ces permanences le mercredi. L'ère des nouvelles technologies et d'Internet fait que de moins en moins d'adhérents se déplacent. Nous resterons malgré tout à votre disposition, mais il faudra fixer un rendez-vous.

Les appartements des Tines

La toiture refaite, le ravalement refait, porte d'entrée changée, les gros travaux à Valloire terminés, nous allons pouvoir envisager de consacrer nos investissements aux TINES si nous pouvons conserver ce bâtiment.

Cet été, nous avons fait les travaux préparatoires pour la mise en place d'Internet. Vous êtes nombreux à attendre la WIFI aux Tines tant la zone de couverture par les différents opérateurs téléphonique est défectueuse.

Malgré un financement partiel par le CER de PRG en 2015 pour le remplacement des radiateurs électriques, nous n'avons pas pu réaliser cet investissement. Ceux-ci sont basiques et arrivent en fin de vie. Cet investissement sera notre priorité en 2017.

Rappel concernant les bons de souscription des TINES :

58 bons de souscription ont été ouverts lors des travaux des appartements. 16 bons ne sont toujours pas soldés, ce qui représente un montant de 2 037 €. La section Ski ne pouvant pas gérer indéfiniment le suivi de ces bons, conformément à ce qui a été décidé lors de l'AG 2014, à compter du 1^{er} octobre 2016, tous les avoirs de ces bons seront transformés en dons de ces adhérents.

Nos objectifs et investissements pour la saison 2016-2017

Nos investissements vont dépendre de notre faculté à absorber notre dette de 5 000 € que nous avons contractée encore cette année auprès du SCPO, et de l'aboutissement du legs de Roger BRACON.

Pour Valloire, nous envisageons de terminer :

- La mise en conformité de la porte au niveau des cuisines.
- Le remplacement de la porte d'entrée au sous-sol.
- Le déplacement de la VMC des cuisines du fait que celle-ci est difficilement accessible et fait prendre des risques à certains de nos adhérents lors d'interventions de maintenance ou de dépannage.
- De finir la pose des liseuses dans les chambres du sous-sol.
- Le remplacement de la literie défectueuse (matelas).
- De trouver une solution pour le remplacement des couvertures.

Pour les appartements des Tines :

- Le remplacement des radiateurs.
- La création d'une ligne Orange et l'installation de la WIFI du même type que Valloire.
- L'embellissement des appartements qui devra commencer progressivement.

SPORTING CHEMINOT DE PRATIQUE OMNISPORT



Notre situation financière et la comptabilité de la Section

Contrairement à la saison précédente, notre situation est plus inquiétante puisque nous avons déjà sollicité le SCPO Général pour une avance de trésorerie de 5 000 € que nous comptons rembourser au début de l'année 2017.

Notre bilan est positif de 3 971,57 €, mais cela masque un déficit réel de -1 028,43 €, sachant que nous entrons dans une période sans ressources jusqu'à la fin de l'année, mais avec toujours des charges à assumer (loyers). Cette situation financière est essentiellement due à une nouvelle perte importante dans l'organisation du challenge Jean LAVIGNE où les conditions météo et le manque de neige nous ont contraints à annuler l'organisation pour limiter le désastre financier. Cet impondérable de -1 347,47 €, aggravé par les conséquences de la mise en conformité du chalet, contribue à notre mauvaise situation financière.

Concernant les tarifs 2017-2018 qui vous seront soumis ce soir, nous souhaitons les faire évoluer. Depuis plus de cinq ans nous n'avons pas modifié nos tarifs malgré le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. Il ne serait pas raisonnable compte tenu de notre situation financière de rester sur un statut quo. Nous vous proposons d'adopter la revalorisation de toutes les adhésions de 1 € et les adhésions multiples (les Tines) de 2 €.

Concernant les séjours des TINES (2-3-4 jours-1 semaine), les tarifs seront tous revalorisés de 10 €.

Le système d'achat anticipé de « Forfait Saison Premiers Flocons » a été reconduit. Il vous permettra de skier toute la saison pour le prix d'un forfait semaine. Pour cette saison, ce forfait est de 286 € au lieu de 663 € (offre valable jusqu'au 15 novembre 2016 à minuit sur le site Internet de Valloire).

L'affaire du legs de Roger BRACON n'est toujours pas réglée. L'Ordre des Notaires d'Eure et Loire a pris l'affaire à son compte en décidant de se substituer à la notaire chargée de la succession pour saisir le CRIDON (Centre de recherches, d'information et de documentation notariales), organisme chargé d'aider les notaires à remplir leurs missions et à assumer leurs responsabilités.

Cette instance a donné ses recommandations permettant d'aller vers un règlement du dossier. Malheureusement, l'Ordre des Notaires ne peut, à ce stade, qu'aviser la notaire des démarches à entamer en lui demandant de prendre rapidement contact avec nous.

Nous attendons depuis 15 jours que cette dernière nous contacte.....sans résultats pour le moment malgré nos relances électroniques (courriel) ou téléphoniques.

Si rien ne bouge dans les jours à venir, nous allons donc de nouveau nous tourner vers l'Ordre des Notaires en faisant une nouvelle fois constater l'incurie de la notaire en charge du dossier et demander une intervention à un autre niveau de cette instance.

Comme chaque année, nos comptes ont été vérifiés, ce qui nous conforte sur le sérieux de la tenue de notre trésorerie. Monsieur DESJARDINS, vérificateur aux comptes, nous a transmis ses conclusions que nous vous lisons avant l'adoption de la comptabilité.

L'Équipe Compétition

Pour la saison 2016-2017 l'équipe compétition sera composée de 10 compétiteurs dont 3 filles (effectif constant) :

COLLOGNAT Nathalie - LABARTHE Fanny - PATRINOS Sara - EZMIRO Kendy - CHATELAIN Vincent - ANDRE Stanislas - DESORMIERE Jérémy - LEGROS Thomas - CRETIEN Alexandre - LAFOSSE Julien.

Pour l'année 2017, le challenge Jean LAVIGNE est d'ores et déjà annulé.

La part de subvention des coureurs pour les différentes compétitions va être revue à la baisse et elle sera fonction de leur participation à la vie du club et de leur participation aux différentes sollicitations que nous lançons pour l'entretien de nos installations : 30 € au lieu de 35 € si participation active à la vie de la section, 25€ si aucun intérêt pour notre section n'est avéré.

Vincent CHATELAIN vous présentera les compétiteurs lors de son rapport d'activité concernant l'équipe compétition.

Site Internet et Compte Facebook

Le site de la Section Ski et Montagne continue pour sa neuvième saison et remporte toujours le même succès puisque le nombre de visiteurs ne cesse d'augmenter.

Jacques SAUVANET travaille toujours ardemment à le faire vivre et à sa mise à jour, mais Jacques souhaite qu'on le remplace dans cette mission. Sous sa forme actuelle, notre site vie donc sa dernière saison.

Kendy EZMIRO, membre de l'équipe compétition et du bureau de notre section, s'est porté volontaire pour créer un nouveau site et le faire vivre.

SPORTING CHEMINOT DE PRATIQUE OMNISPORT



S.C.P.O. Section SKI et MONTAGNE

Pour rappel, vous pouvez trouver, sur notre site, les dernières nouvelles, des flashes info, les résultats de l'équipe compétition, des albums photos, les formulaires Assurance FFS, les plannings des Tines et de Valloire, et vous pouvez surtout faire vos réservations.

Ce site est mis à jour régulièrement pendant la période hivernale, mais ce n'est qu'à titre indicatif puisque les réservations doivent être confirmées par le bureau de notre section.

Adresse du site : <http://scpo.ski.montagne.free.fr/>

Nous avons également pour objectif de nous adapter aux nouvelles technologies et moyens de communication plus réactifs et plus rapides. Nous souhaitons la création d'un compte Facebook. Nous espérons ainsi pouvoir vous transmettre plus rapidement des informations sur l'occupation de nos infrastructures, sur les remises à disposition de locations, sur nos besoins pour la vie de notre section. Nous espérons par ce biais répondre à vos besoins. A vous d'adhérer à ce compte Facebook lorsqu'il sera créé.

En conclusion

Le bilan de la saison 2015-2016 confirme un essoufflement de notre section SKI & MONTAGNE du S.C.P.O. et toujours la même fragilité dans la gestion courante de notre section. Nous espérons que les arrivées de Philippe BERNARD et de Philippe BELLAMY vont redonner du souffle à notre section. Sa pérennité en dépend. Cette situation serait dommageable puisque l'activité que nous déployons semble intéresser de plus en plus de monde. Nous sommes à un niveau élevé d'adhérents (plus de 300 depuis 2 saisons) et la section la plus importante du SCPO.

Les réservations pour Valloire s'annoncent déjà très bien. Le planning des vacances de février commence à bien se remplir. De même pour les TINES mais il reste des disponibilités pour février. Il nous reste qu'à souhaiter que la neige soit au rendez-vous.

Nous sommes à la recherche de liquidité pour finir l'année civile. Nous demandons donc à ceux qui le peuvent d'anticiper leurs réservations et leurs adhésions.

Notre section a pu vivre confortablement ces dernières années grâce aux différentes subventions reçues du CER de PRG. La nouvelle réforme ferroviaire et l'absence d'accord entre les différents CE et CER des EPIC risquent de mettre en difficulté financière notre CER de tutelle et de compromettre les subventions que nous recevions. Il faudra savoir nous adapter.

* * *

Je vous remercie tous, au nom du Comité Directeur sortant, de l'attention que vous avez bien voulu nous accorder, et nous souhaitons à tous « bon ski et bonne neige » en espérant que cette nouvelle saison soit aussi bénéfique pour la Section que pour vous-même.

Pour le Bureau de la Section SKI & MONTAGNE,

Alain LOPEZ